

REGION

Aujourd'hui

a rencontre régionale Nord-Est de la 29^e édition du Prix Goncourt des lycéens rassemble à l'atelier Canopé à Nancy six des auteurs en lice et huit classes d'étudiants



En vue

Otto Dix et le Retable d'Issenheim

Le musée Unterlinden de Colmar propose jusqu'au 30 janvier 2017 une exposition consacrée à Otto Dix. Le thème : les correspondances entre le Retable et les œuvres du peintre allemand qualifié de dégénéré par les nazis.

AUJOURD'HUI SUR estrepubliquain.fr

- **NJP** : dans notre onglet spécial à la Une du site, découvrez toutes les images, vidéos et interviews du festival
- Retrouvez l'actualité de votre commune dans votre édition web
- Jouez sur le site et gagnez des places pour des spectacles

Justice Jugé à Nancy pour des gestes et SMS déplacés

Un an ferme requis contre l'informaticien du lycée Cyfflé

Nancy. « J'ai vraiment honte d'en être arrivé là ! Je m'en veux ! Je demande pardon ! » Difficile de faire plus clair comme mea culpa. Et il n'y a pas que les paroles. Grand, brun et allure de gendre idéal avec lunette, écharpe et pardessus sombre, ce jeune père de famille de Nancy affiche, ce lundi, une tête de dix pieds de long. C'est le remords incarné. Tout du moins au début de son procès. Car au fil des débats, un sourire nerveux apparaît, accompagné de grands hochements de têtes, en signe de dénégations. Cet homme de 31 ans, bien sous tous rapports, tient à défendre son image et ne reconnaît en réalité pas grand chose. Il est jugé pour des atteintes sexuelles et des corruptions de mineures lorsqu'il était informaticien au lycée Cyfflé.

Une femme de ménage de l'établissement l'accuse de s'être exhibé devant elle dans la salle d'informatique puis de l'avoir forcée à toucher son sexe en octobre 2013. « Il y a eu des préliminaires. Au bout de 6 secondes, elle n'était plus d'accord et je me suis arrêté », conteste le prévenu.

Les gestes déplacés sur quatre lycéennes de 17 ou 18 ans en 2015 et 2016 ? Il conteste également. Puis contre-attaque et laisse entendre que certaines des jeunes filles lui auraient fait des avances. L'une d'entre elles aurait effectué « des gestes de provocation avec ses fesses ». « Cela veut dire quoi », le dévisage, stupéfaite, l'une des assesseurs du tribunal. « Elle a remonté son pantalon en me regardant », explique l'informaticien. « Cela ne me semble pas très sexy ça », rétorque avec une moue dubitative le président Gastaldi.

tive le président Gastaldi.

« Ce n'est pas le procès de l'Éducation nationale »

Le prévenu ne reconnaît que quelques SMS pornographiques envoyés à des élèves. « Tous les jours, il me décrivait exactement ce qu'il faisait avec sa femme », témoigne l'une des jeunes filles, la voix claire mais les mains tremblantes comme des feuilles et les yeux embués de larmes. Pour son avocate, M^{me} Virginie Barbosa, l'ancien informaticien est « lâche et dangereux ». C'est un adepte « de la prédation », selon M^{me} Samuel Adam, représentant d'une autre lycéenne. « C'est un homme qui souffre d'une distorsion de la réalité et qui interprète chaque geste de la gente féminine comme une ouverture », ajoute M^{me} Guillaume Royer au nom de la femme de ménage abusée. Il dénonce aussi le « silence » de la direction du lycée dans cette affaire. C'est en effet sa cliente qui a signalé les faits à la police après des mois d'omerta.

« Ce procès n'est pas celui de l'Éducation nationale », réagit le vice-procureur Nativel qui, en revanche, cogne sur le prévenu. Il réclame deux ans de prison dont la moitié ferme. Excessif aux yeux de l'avocate de la défense, M^{me} Aurélie Vaxelaire, qui rappelle que son client a démissionné et est allé de lui-même consulter un psy lorsque l'affaire a éclaté en janvier 2016. « La plupart des victimes étaient majeures. Nous ne sommes donc pas face à un pédophile », martèle aussi M^{me} Vaxelaire.

Jugement le 7 novembre.

Christophe GOBIN

Une vague de cyberattaques

L'enjeu n'est pas de savoir si un incident aura lieu mais quand. Depuis fin août, la France est tout particulièrement visée. La Lorraine n'échappe pas à cette vague de cyberattaques. Les entreprises doivent se protéger.

La première grosse vague d'attaques a eu lieu fin août piégeant de nombreuses structures. Parmi elles, La maison de l'entreprise à Maxéville près de Nancy, là où est hébergé le Medef 54. Depuis un mois, les attaques se sont encore renforcées. Ce qui fait de la France un des pays actuellement les plus attaqués d'Europe. Locky, ce malware demandeur de rançons est souvent cité. Un hôpital à Lyon, et d'autres en France, auraient perdu des données. « Nos services informatiques sont sur les dents. De nouveaux virus circulent », témoigne Géraldine Bucci-Scholler de chez SOS Seniors, un groupe qui gère une quarantaine de maisons de retraite en Lorraine, dont le siège est à Metz. Une cyberattaque, Géraldine l'a vécu en direct en mars dernier. « J'ai cliqué sur une facture adressée à l'entreprise. Rien que du très normal. » Un leurre. « D'abord, un grand blanc, puis, tous les fichiers de mon bureau disparaissaient les uns derrière les autres. J'en avais les larmes aux yeux. » Un message, en anglais, demandait un rançon de 500 \$ à verser dans les trois jours pour tout récupérer.

Payer la rançon pour récupérer les fichiers

Dans ce cas, ne surtout pas tenter de camoufler. Chez SOS Seniors, le service informatique est conséquent compte tenu des données médicales à protéger. « Comme j'interviens quotidiennement sur Facebook,

YouTube, etc, j'ai désormais droit à un serveur indépendant. » Mais les fichiers non sauvegardés sur le serveur ont été perdus.

Un exemple parmi combien ? Impossible de chiffrer. Les entreprises qui acceptent de témoigner – comme Rhin-Meuse la semaine dernière – sont celles qui se protègent. Celles qui payent la rançon pour récupérer leurs fichiers – les cybercriminels conservent un certain sens de l'honnêteté – camouflent la chose comme une maladie honteuse. Ce n'est qu'après la catastrophe ou en plein incendie qu'elles font appel à des sociétés spécialisées pour se protéger.

La France est le premier pays au monde à avoir inscrit la cybersécurité dans sa loi et créé une norme (TEC 62443) garantissant une sécurité certaine. « Une norme intéressante si on exporte », commente Jean-Pierre Hauet, président ISA-France, qui a participé à sa mise au point. Par « intéressant », entendez « indispensable » même si elle ne sera jamais imparable. Bizarrement, les chefs d'entreprise ne semblent pas très concernés par le problème. Presque inconscients.

Pourtant, dans les cercles très fermés, il se dit qu'énormément de start-up françaises se font piller leurs données par des multinationales. Car, si la plupart des attaques sont purement criminelles, les offensives économiques doivent être prises au sérieux. L'usine du futur et donc connectée, nos maisons et voitures connectées sont autant de portes ouvertes à toutes les attaques informatiques. « L'internet connecté est notre cauchemar », assène Philippe Wolf, de l'IRT-SystemX à Saclay, lors d'un séminaire cybersécurité au salon I-Novia à Strasbourg. L'homme fustige ces objets connectés bon marché non sécurisés. « Un robot cible la vulnérabilité des caméras. Dès qu'il en regroupe 300 ou 500.000, il peut viser une adresse et tirer. C'est ce qui s'est passé avec le serveur OVH le mois dernier. »

Laurence SCHMITT

L'agence de l'eau Rhin-Meuse victime d'une demande de rançon fin septembre

► Fin septembre, l'agence de l'eau Rhin-Meuse, installée à Rozerieulles près de Metz, a été la cible d'une cyberattaque, avec demande de rançon. Baptisé Locky, un cryptovirus, qui s'est répandu à travers le mail d'un des agents, a paralysé pendant plusieurs heures le dispositif informatique. Les services de l'agence ont donc prudemment pris les mesures nécessaires, pour annoncer un « retour à la normale » après plusieurs jours. Les quatre postes victimes de l'infection du virus informatique ont été localisés et isolés, telle une mise en quarantaine, mais leurs données ont été perdues. En 2014, deux plateformes internet de la SFEN (société française d'énergie nucléaire) et du commissariat à l'énergie atomique (CEA) avaient été victimes de cyberattaques.

« Vous construisez un château fort, l'ennemi invente le canon, vous inventez le bunker... C'est une guerre perpétuelle dont on augmente le niveau à chaque difficulté supplémentaire pour réussir une attaque. »

Jean-Yves Marion
Directeur du LORIA à Nancy

12 règles de sécurité pour les PME

► La confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises (CGPME) et l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) ont édité un « Guide des bonnes pratiques de l'informatique » à destination des entreprises. **Guide complet à télécharger sur estrepubliquain.fr**

1. Choisir avec soin ses mots de passe.
2. Mettre à jour régulièrement ses logiciels.
3. Bien connaître ses utilisateurs et prestataires.
4. Effectuer des sauvegardes régulières.
5. Sécuriser l'accès Wi-Fi de son entreprise.
6. Être aussi prudent avec son smartphone (ou sa tablette) qu'avec son ordinateur.
7. Protéger ses données lors des déplacements.
8. Être prudent lors de l'utilisation de la messagerie.
9. Télécharger ses programmes sur les sites officiels des éditeurs.
10. Être vigilant lors d'un paiement sur Internet.
11. Séparer les usages personnels des usages professionnels
12. Prendre soin de ses informations personnelles, professionnelles et de son identité numérique.



► Bon à savoir, la DGSIS sensibilise et prodigue des tas de conseils, en matière de sécurité informatique, pour protéger les entreprises au mieux contre les menaces extérieures.

Photo Alexandre MARCHI



Questions à Jean-Yves Marion

Directeur du LORIA à Nancy

« Tout ce qui est connecté et numérique est potentiellement menacé. »

Jean-Yves Marion, professeur à l'université de Lorraine dirige le laboratoire lorrain de recherche en informatique et ses applications (LORIA) à Nancy.

Le Loria a travaillé sur une nouvelle génération d'antivirus, destiné aux entreprises. De quoi s'agit-il ?

Cette recherche a été initiée avec la création au Loria du laboratoire de haute sécurité (LHS), autour de la détection des comportements malveillants. Les malwares ou virus. On a une liste de programmes malveillants. Mais face à cela il y a une catégorie de logiciels dont le comportement peut être suspect. Ou des attaques ciblées qui visent un petit groupe de personnes ou une seule personne pour acquérir des données. Le logiciel d'attaque n'est pas connu, il faut donc détecter quelque

chose dont on n'a pas encore la connaissance. D'où la nécessité d'une recherche scientifique pour vérifier le comportement d'un logiciel. Les antivirus actuels sont inopérants là-dessus. Nous menons des travaux pour avoir une nouvelle génération d'antivirus qui va pouvoir détecter à la fois les virus connus mais aussi des menaces ou variations de menaces que l'on connaît. Le logiciel - Simorfo - existe et fonctionne désormais, une entreprise devrait être créée en décembre. **Peut-on dire que les cyberattaques sont fréquentes aujourd'hui ?**

Complètement. La menace en termes de sécurité et l'économie souterraine criminelle induite par les attaques, est réelle. Les attaques ne se font pas uniquement sur les systèmes informatiques, mais aussi sur les téléphones

et tous les objets connectés (caméras, systèmes industriels...). Et ce n'est que le début. Tout ce qui est connecté et numérique est potentiellement menacé. Avec le "smart grid" un réseau de distribution d'électricité dit « intelligent », on imagine par exemple des attaques sur la gestion de l'électricité. **Peut-on garantir aujourd'hui ou demain à des entreprises une cybersécurité qui pare toutes les attaques ?** C'est une course qui emprunte aux métaphores guerrières. Une course d'armement. Vous construisez un château fort, l'ennemi invente le canon, vous inventez le bunker... C'est une guerre perpétuelle dont on augmente le niveau à chaque difficulté supplémentaire pour réussir une attaque.

Propos recueillis par **Stéphanie SCHMITT**

Deux entreprises spécialisées témoignent

« Une hausse des demandes de rançon »

Pas facile d'obtenir des informations sur les entreprises de Lorraine piratées, ou objet de cyberattaques. Et pour cause : elles tiennent, en général secrète cette information pour ne pas effrayer les clients. Mais la réalité est là, et elle n'a rien de rassurant. « Le nombre de cyberattaques est en très forte hausse ces derniers mois » témoigne Gilles Caumont, de la société Adista. « Surtout, on assiste aujourd'hui à des attaques davantage ciblées qu'autrefois où les tentatives pouvaient être un peu à l'aveugle ».

Spécialisée (entre autres) dans la cybersécurité, la société nancéienne rappelle souvent les messages de précaution fondamentaux à respecter : ne pas ouvrir de pièce jointe en cas de doute, faire des mises à jour pour fermer les portes des intrusions extérieures et assurer les sauvegardes. Mais cela n'empêche qu'en Lorraine comme ailleurs les « ransomware » (demandes de rançon) ont explosé, réclamant le versement de sommes de 200 à... 30.000 dollars en échange d'une « clé » (NDLR : chaîne de caractères), « qui ne sera pour



► Gilles Caumont. Photo ER



► René Fuhrmann. Photo DR

autant nullement une garantie de non-agression future », dit Gilles Caumont. Selon certaines sources, 10 % à 15 % des entreprises se soumettent à cette rançon.

Pourtant, des moyens de protection existent à différents niveaux, rappelle René Fuhrmann, responsable de l'agence nancéienne de Cheops, « même si les agressions peuvent concerner toutes les entreprises, et de toutes tailles ».

À ses yeux « la quasi-tota-

lité » des entreprises voire même des institutions sont menacées par les attaques malveillantes. Du « zero day » au « sand box » jusqu'à l'audit, les entreprises spécialisées offrent une large gamme de niveaux de protection. « Les profils d'ingénieurs en sécurité sont parfois difficiles à trouver en Lorraine, d'autant qu'ils sont souvent happés par le marché de l'emploi au Luxembourg », déplore René Fuhrmann.

Antoine PETRY

express

Des vaches sur la RN 57

Les automobilistes qui ont emprunté la RN 57 dans les Vosges ce samedi ont peut-être eu une drôle de surprise en croisant... des vaches à contresens sur la chaussée. Sept ou huit génisses ont fui l'enclos dans lequel elles se trouvaient. A priori, les bêtes auraient été effrayées par une battue menée par des chasseurs dans le bois jouxtant leur terrain. Prises de panique, ces génisses de près de 500 kg sont passées par-dessus les barbelés pour prendre la fuite sur la RN 57. Après plusieurs heures de poursuite, l'agriculteur réussira à remettre la main sur la majeure partie de ces bêtes, mais pas toutes. Car une d'entre elles a été heurtée par un véhicule entre Vincey et Nomexy et n'a pas survécu.

Je rejoins la communauté estrepubliquain.fr

je donne mon avis et je le partage !



L'ACTU de votre région

sur le web

www.estrepubliquain.fr

Quotidien **L'EST RÉPUBLICAIN** Régional

Société du journal « L'EST RÉPUBLICAIN »

Siège social : rue Théophraste-Renaudot

NANCY-HOUEMONT

54185 HEILLECOURT CEDEX

Tél. 03.83.59.80.54 - Fax 03.83.59.88.71

www.estrepubliquain.fr

S.A. au capital de 2.400.000 € prévue jusqu'en 2064

Directeur de la publication : **Christophe MAHIEU**

Actionnaire : BFCM

ISSN 0240-4958 - CPPAP 0418C83160

SERVICE ABOONEMENTS

0 809 100 399

ABONNEZ-VOUS PAR E-MAIL :

lerabonnement@estrepubliquain.fr

TARIFS ABOONEMENTS

Du lundi au samedi

1 an..... 411,10 €

320,80 €

Dimanche seul

1 an..... 96,20 €

Prélèvements mensuels :

Semaine et dimanche..... 34 €

Semaine..... 26,20 €

Dimanche..... 7,80 €

PUBLICITE

Dans sa zone de diffusion, L'Est Républicain vend directement son espace publicitaire et n'accueille aucun intermédiaire. La facturation est établie au nom de l'annonceur.

Le défaut d'insertion total ou partiel d'un ordre de publicité ne peut donner lieu à aucune indemnité.

Imprimeries L'EST RÉPUBLICAIN